

PREMIÈRE PARTIE –PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/...../51/F/2021-2022 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DES GARDES FORESTIERS.

Date de Publication :/21/09/2021

Date d'ouverture des offres :/11/10/2021

1. Objet

L'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la "fourniture d'équipements des gardes forestiers", dont les spécifications techniques détaillées se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le marché est financé à 100 % par le Budget Général de l'Etat, exercice 2020-2021 sur la rubrique 40 00 001 004 2111011 000 0541 01 intitulé « Projet de production des bambous, essences autochtones et médicinales ».

3. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un lot unique constitué des articles suivants : Uniformes imprimées, bottines et imperméables imprimées.

4. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

5. Délai, lieu et modalités de livraison

Les équipements des gardes forestiers sont à livrer dans un délai de 90 jours calendaires comptés à partir de la date de notification du marché, mais les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court. Les livraisons se feront au Bureau de liaison de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement derrière la Cathédrale Regina Mundi en face de l'ISABU.

6. Condition de participation

La participation à la concurrence est ouverte, à égalité des conditions, à toute personne physique ou morale possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (www.obpe.bi), ou à son siège à Gitega, B.P 56.Gitega, Tél. (257) 22 40 30 31, ou à son bureau de liaison de Bujumbura sis derrière la Cathédrale Regina Mundi en face de l'ISABU, Bujumbura B.P. 2757 Bujumbura, Tél. (257) 22 25 42 55, tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h30 et de 14 h à 15h30, heure locale.

Il pourra être obtenu physiquement à tous ces endroits sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50 000 BIF) non remboursables au compte N° 1101/001.04 (compte de transit des Recettes non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

8. Dépôt et ouverture des offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de l'OBPE à son siège à Gitega, B.P 56.Gitega, Tél. (257) 22 40 30 31, ou à son bureau de liaison de Bujumbura sis derrière la Cathédrale Regina Mundi en face de l'ISABU, Bujumbura B.P. 2757 Bujumbura, Tél. (257) 22 25 42 55 au plus tard le 11/10/2021 à 10 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention Dossier d'Appel d'offres National Ouvert N°....DNCMP/51/F/2020-2021, à n'ouvrir qu'en séance publique du 11/10/2021 à 10h30.

L'ouverture des offres aura lieu le 11/10/2021 à 10h30 dans un des bureaux de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) à Bujumbura. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents à l'ouverture signeront un

registre attestant leur présence. Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

9. Délais d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie bancaire de soumission

Une garantie bancaire de soumission d'Un Million Six Cent Mille Francs Burundais (1 600 000 FBU) est exigée pour ce marché.

NB : Les chèques certifiés ne sont pas acceptés et font objet de rejet de l'offre lors de l'analyse.

11. Demande d'éclaircissements ou de renseignements

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit au Directeur Général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement et envoyée à l'une des adresses de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement ci-haut cités, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, vingt et un jours (21) j avant la date limite de remise des offres.

L'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement répondra par écrit dans les cinq (5) jours ouvrables à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue. Une copie de la réponse de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

Fait à Gitega le/...../2021

L'OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ir. HATUNGIMANA Berchmans

